

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Paul FLEURY

Nos morts : M. Ernest Delaloye

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1950, tome 48, p. 129-130

© Abbaye de Saint-Maurice 2012

M. ERNEST DELALOYE

Depuis quelques années, M. Delaloye vivait, travaillait en homme dont le cœur est fatigué ; plusieurs alertes avaient alarmé sa chère famille ; après sa retraite en 1948, grâce au repos et à l'expérience du médecin traitant, une amélioration sérieuse s'était produite qui permettait tous les espoirs. Or, le 28 mars, au matin, à peine debout, il dut se recoucher. La mort l'attendait à cette heure, mais ne le surprit pas ; chrétien modèle, il était prêt ; et le prêtre accouru lui donna l'Extrême-Onction et la famille éplorée recueillit son dernier soupir.

La grande foule, précédée du clergé, des conseillers d'Etat, MM. Troillet et Pitteloud, qui prit part à ses funérailles, montra par son recueillement en quelle estime on tenait l'honorable défunt.

Quand, en un matin de septembre 1899, il apparut en notre classe d'Humanités, Ernest Delaloye provoqua un mouvement de surprise : il nous dépassait tous de la tête, non point qu'il fut un géant, mais nous étions tous de taille moyenne. Nouveau, il fut adopté sans peine ; il avait le sourire agréable sous une moustache noire, et il disait si gentiment, à la mode des Sédunois de ce temps, « dis-donc... » qu'on lui révélât tous les secrets de la classe !

Il était notre contemporain de 1881 ; il avait fréquenté le collège de Sion durant quatre ans, il savait ce que nous savions, il était notre égal comme le prouverait le Palmarès de 1899, si on le consultait.

Ernest Delaloye nous resta fidèle jusqu'à son diplôme de Maturité qu'il conquit très honorablement ; puis ce fut la débandade de la classe vers les cours de l'Université ou du Séminaire. Ernest ne fit pas mystère de sa destinée : dans sa famille on devenait prêtre, et nous pensons au vénéré Doyen d'Ardon, l'Abbé Jean-Baptiste Delaloye, au très digne Prélat Mgr Gabriel, dont on compte avec joie les

années, à l'Abbé John, Recteur du Collège de Sion, si tôt disparu ; médecin, comme Léonce, l'inoubliable praticien de Monthey ; avocat comme MM. Abel et Albert. Ernest opta pour la médecine vétérinaire et fréquenta les Universités de Zurich et de Berne. Mais soit répugnance pour la langue germanique de nos cités universitaires, soit manque d'attraits pour la fonction d'avenir envisagée, après quelques semestres d'études, il accepta, durant une période de vacances, de travailler à l'Office des Poursuites. Il prit goût aux questions qu'on y traitait, fut nommé Substitut et, en 1915, il devint titulaire du Bureau comme Préposé.

Exact comme il devait l'être, conciliant autant qu'il pouvait l'être, il fut l'homme du devoir, et là où des collègues ont trouvé ou rendu la vie dure, lui, par sa droiture, sa compréhension, son intelligence et sa bonté, s'acquit les sympathies. Vraiment, la fonction convenait à son tempérament et jusqu'en 1948, année de sa retraite, il fut un magistrat et un fonctionnaire très apprécié.

Mais M. Delaloye était un homme capable et laborieux et son activité déborda de son bureau. Il s'intéressa à la vie de la cité d'Ardon dont il fut de 1920 à 1938 le vice-président respecté.

Comme ceux de sa race qui, dans les carrières libérales, restaient attachés au patrimoine des aïeux, il aima la bonne terre des champs et des vignes ; il se pencha sur elle, inspira des initiatives, sut en faire apprécier les produits et ne recula même pas devant les tracés d'un commerce de vins.

Plus que cela, par goût et par dévouement, il favorisa les sociétés locales. Au Collège déjà, il était un membre ardent de l'Agaunia, soufflait dans un gros instrument à la fanfare et il chantait. Il se souvint de tout cela dans la cité et il mit surtout au service du chant religieux sa belle voix de basse ; seule la maladie lui fit abandonner son poste à la tribune de l'église paroissiale. Comme tous les anciens chantres, il avait un peu de peine à entendre des mélodies où sa voix ne se mêlait plus, et il fut alors un assidu de la messe matinale dont il aimait le silence et le recueillement. Il en profitait pour remercier Dieu des grands bienfaits dont son existence avait été marquée. Pour son cœur et sa fierté, sa chère famille était tout : avec l'excellente et digne compagne de sa vie, il avait vu naître et grandir en son foyer deux fils et deux filles : l'aîné fut pour Dieu et il est Chanoine de l'Abbaye de St-Maurice, licencié ès-lettres et Père-Maître du Noviciat ; le second est avocat ; ayant vécu plus près de son père, il collabora avec lui et il était préparé à prendre sa succession.

A chacun d'eux, à toute la famille, le Collège et l'Abbaye de St-Maurice présentent l'hommage des condoléances les meilleures et l'assurance d'un fidèle et pieux souvenir au cher disparu.

P. F.